



**PRÉFET  
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DÉPLOIEMENT  
DU PLAN FRANCE RELANCE  
DANS LE PUY-DE-DÔME



## ÉCOLOGIE

- 2 899 Ma Prime Rénov' acceptées représentant 45,7 M€ de travaux
- 4 043 bonus écologiques et primes à la conversion versés
- 59 projets de rénovation de bâtiments publics pour un total de 20,5 M€
- 7 entreprises lauréates du fonds pour la modernisation des filières aéronautique et automobile pour 3,8 M€ de subventions
- 12 projets soutenus au titre de la restauration écologique des aires protégées pour plus de 1 M€ d'aides
- 65 projets de collectivités locales soutenus au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local et départementale (DSIL/DSID) rénovation thermique, pour 10,3 M€

## COMPÉTITIVITÉ

- 141,2 M€ de baisse des impôts de production au bénéfice de 7 287 entreprises bénéficiaires
- 104 projets industriels soutenus pour 41,6 M€ de subventions
- 1 100 entreprises bénéficiaires du chèque France Num pour la transition numérique
- 95 entreprises soutenues dans leurs projet à l'export (chèques exports notamment et assurance prospection)
- Culture et patrimoine : 5 projets soutenus dans le Puy-de-Dôme pour un total de 14,6 M€, dont 9 M€ pour la Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu et 3,8 M€ pour la Cathédrale de Clermont-Ferrand

## COHÉSION

- 13 000 jeunes bénéficiaires « Un jeune, une solution », dont 7 000 jeunes accompagnés grâce au renforcement des moyens alloués aux missions locales pour l'accompagnement vers l'insertion professionnelle
- 23 conseillers numériques déployés dans les espaces France services pour 1 M€
- 89 projets de financement pour les communes et leurs groupements pour 9,9 M€ versés aux collectivités au titre de la DSIL exceptionnelle en 2020 et 2021
- 7 projets pour de soutien aux associations d'aide aux personnes vulnérables et de développement des hébergements d'urgence, pour un montant d'aide de 706 000 €
- 8 M€ d'aides en faveur des exploitants de remontées mécaniques
- 208,6M€ versés aux entreprises au titre de l'activité partielle



Philippe CHOPIN,  
Préfet du Puy-de-Dôme

Dès le début de la crise sanitaire, l'État a su être aux côtés des acteurs économiques avec la mise en place de mesures inédites et massives : fonds de solidarité, prêt garanti par l'État, activité partielle, etc., représentant une aide totale de plus de 1,6 milliard d'euros dans notre département au titre des mesures d'urgence.

Venant renforcer cette mobilisation inédite, le Président de la République annonçait, il y a un an, un ambitieux plan de relance de 100 milliards d'euros visant à relancer l'économie de notre pays, à la suite du confinement de mars 2020, avec une priorité absolue : le soutien de l'emploi, en particulier des jeunes.

Ce plan se divise en trois volets, la transition écologique, la compétitivité et, la cohésion sociale et territoriale. Dans le département, ce sont déjà plus de 300 millions d'euros qui ont été investis en faveur des entreprises, des associations, des collectivités locales et des particuliers à travers de nombreux appels à projet, des programmes tels que « ma Prime Rénov' » ou via notre accompagnement des communes dans le financement de leurs projets d'investissement local.

Durant mes visites de terrain, j'ai pu constater qu'en dépit de l'incertitude que cette crise a provoquée, nous sommes parvenus à accélérer le développement de projets d'avenir portés par tous ces acteurs. Je ne peux que m'en réjouir.

Grâce au plan de relance, nos entreprises redeviennent compétitives, la transition écologique a franchi un nouveau cap. Ce plan a aussi eu un impact important en matière de cohésion sociale avec des dispositifs ambitieux. Nous devons continuer à soutenir ces investissements, et nous le ferons.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble de nos partenaires, services de l'État, réseaux consulaires, opérateurs, collectivités, etc. Ils ont su faire preuve de réactivité pour répondre aux sollicitations des entreprises, des associations, des collectivités et des particuliers. Cette réactivité est nécessaire, elle est un gage de notre volonté constante à accompagner notre département pour qu'il soit toujours plus attractif, plus durable et plus inclusif.



Laurent Lenoble,  
Secrétaire Général de la  
Préfecture du Puy-de-Dôme

Le plan de relance se traduit par des aides au bénéfice de l'ensemble des Puydômois et un soutien fort aux projets des territoires portés par les collectivités locales au profit de la cohésion sociale. Pour cela, le Préfet a souhaité impliquer tous les services de l'État, les opérateurs, les chambres consulaires, etc. qui sont au plus près des territoires et de leurs acteurs.

Ainsi, la mise en œuvre du plan de relance dans le Puy-de-Dôme se fait sous l'impulsion des sous-préfets d'arrondissement qui sont chacun en charge d'un axe : le sous-préfet de Riom, référent sur l'axe "transition écologique" en lien avec la direction départementale des territoires (DDT) et notamment l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement (DREAL) notamment.

Le sous-préfet de Thiers pour l'axe "compétitivité", avec la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), et la direction départementale des finances publiques (DDFP). Enfin, le sous-préfet d'Issoire, référent pour l'axe "cohésion sociale et territoriale", avec l'appui de la DDETS. L'animation du Plan de Relance se fait sous la tutelle du Préfet et de moi-même.

France Relance a permis de montrer, encore une fois, notre capacité collective de travailler ensemble pour nos concitoyennes et concitoyens. Nous pouvons nous en féliciter.

## VOLET ECOLOGIE

Au 1er septembre, le volet écologie représente déjà 67,7 M€ de crédits alloués dans le Puy-de-Dôme

### Rénovation énergétique des bâtiments publics

Dans le Puy-de-Dôme, le plan France Relance a mobilisé près de **20,5 M€ en faveur de 59 projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'État**. Ces projets permettront d'améliorer la qualité d'accueil des usagers, comme les conditions de travail des agents de la fonction publique. Les dossiers concernent un champ large de bâti : bureaux de services de l'État, bâtiments accueillant du public, bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche, etc. Dans le département, parmi les sites concernés figurent :

- le CROUS de Clermont-Ferrand ;
- la Direction Départementale des Finances Publiques ;
- Pôle Emploi ;
- AFPA, INRAE, INSERM ;
- bâtiments relevant du ministère de la Justice ;
- plusieurs sites des Armées.

**10,3 M€ au titre des financements DSIL/DSID consacrés à la rénovation thermique des bâtiments des collectivités.**

### Ma Prime Rénov'

Depuis septembre 2020,



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

2 899 dossiers MaPrimeRénov' ont été retenus pour **45,7 M€ de travaux afin de réduire l'empreinte carbone des logements particuliers (déjà 6 M€ versés en 2020).**

### Verdissement du parc automobile

La modification des habitudes de transport est un élément clé de la réussite de la transition écologique.

**4 043 bonus écologiques et primes à la conversion ont été versés depuis juillet 2020** pour accompagner les Puydômois dans le verdissement de leur véhicule automobile.

### Fonds pour la modernisation des filières aéronautique et automobile

France Relance contribue à la modernisation des processus industriels des entreprises des filières aéronautique et automobile, afin de réduire leur impact environnemental. 7 entreprises puydômoises ont ainsi été lauréates de l'appel à projet dédié. Parmi elles, Aubert & Duval aux Ancizes, Constellium à Issoire, Tresse Industrie à Ambert, ou encore Préciforge à Thiers.

**Au total, 3,8 M€ de subventions ont été accordées, pour des travaux s'élevant à 11,5 M€.**

#### CONSTELLIUM - (ISSOIRE) Projet "Lignes Éprouvettes"



Déplacement de Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, à l'usine Constellium Issoire, le 9 mars 2021

CONSTELLIUM Issoire conçoit et fabrique des tôles en alliages d'aluminium pour les marchés de l'aéronautique, du spatial, de la défense, du transport et de l'industrie.

Le projet « Ligne Éprouvettes » consiste à installer une ligne automatisée de découpe d'échantillons à l'atelier tôles fortes (ATF) de l'usine Constellium Issoire. Il vise à implanter une nouvelle scie et un robot permettant de scier les éprouvettes, pour alimenter le centre de découpe et d'usinage des échantillons.

Constellium Issoire compte consolider son chiffre d'affaire sur différents marchés dans les prochaines années grâce à la modernisation de ces équipements.

Le développement de l'entreprise permettra de maintenir l'emploi et développer les activités.

### Bon Diagnostic Carbone

Le dispositif « Bon Diagnostic Carbone » permet à tous les agriculteurs qui le souhaitent d'être accompagnés dans la construction d'une stratégie carbone adaptée.

Plusieurs structures ont été habilitées dans le département et ont réalisé 85 diagnostics.

### Investissement dans le recyclage et le réemploi

Dans la continuité de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, la mesure vise à accélérer le développement d'un modèle de production et de consommation circulaire afin de limiter la production de déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Dans le Puy-de-Dôme, l'entreprise **Paprec Auvergne Echalié, située à Saint-Ours-les-Roches, bénéficie ainsi d'une aide de l'État** pour améliorer la gestion de ses déchets.

### Recyclage foncier des friches urbaines et industrielles

**Lancé en décembre 2020 dans le cadre du plan de relance, l'appel à projets « recyclage foncier des friches » est doté de 650 M€.**

**4 projets puydômois ont été retenus, pour 3 M€ de subventions, soit 55 250 M<sup>2</sup> de superficie :**

- Le projet de la « Grande Plaine - Bamba », qui consiste à proposer 130 lots à bâtir sur un ancien terrain industriel. Ces lots seront personnalisés et à des prix abordables. Ils feront l'objet d'un accompagnement pour chaque acquéreur, de l'achat du terrain jusqu'à l'emménagement.

- Le projet « Blanzat - Le Clos Saint Vincent », qui consiste en la réhabilitation d'une friche industrielle du 19ème siècle pour la réalisation de 64 logements sociaux. Cette opération permet de requalifier l'entrée de ville tout en conservant l'histoire industrielle du site.

- Le projet « Avenue de Paris » : démolition d'un ancien entrepôt pour la reconstruction d'un projet de mixité sociale avec 17 logements locatifs répartis en 9

logements collectifs avec balcons et 8 maisons avec jardin.

- Le projet « ILO23 » : reconversion d'une halle industrielle sur un ancien site Michelin pour la réalisation de 320 logements, 150 logements étudiants et des locaux d'activité.

### Biodiversité dans les aires protégées

Dans le cadre du plan France Relance et du protocole d'accord État-Région du 16 janvier 2021, **l'État mobilise 5,2M€ pour soutenir des projets en faveur de la restauration écologique et des infrastructures en aires protégées en Auvergne-Rhône-Alpes.**

Cet appel à projets accompagne financièrement des travaux de restauration des écosystèmes et des milieux naturels, l'effacement d'obstacles aux continuités écologiques, la mise en valeur et la découverte du patrimoine naturel dans les aires protégées.

**12 projets ont été retenus dans le Puy-de-Dôme, pour 1 M€, parmi lesquels :**

- des travaux d'entretien des sentiers des crêtes du Massif du Sancy, portés par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

- la restauration des Tourbières du même parc ;

- la création d'une aire d'accueil du public au Lac de Servières ;

- le financement d'un projet de sensibilisation du public à la préservation des forêts dites matures, porté par l'association Frane.

### Alimentation locale et de qualité dans les cantines scolaires des petites communes

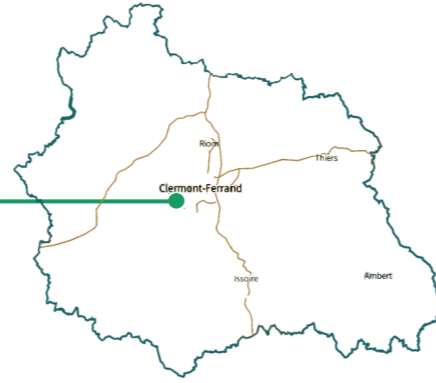
Le plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes vise à accompagner les collectivités territoriales dans le développement d'une alimentation locale et de qualité pour les élèves du département. Une enveloppe de 50 M€ est prévue.

Dans le Puy-de-Dôme, 4 projets ont été retenus, pour financer l'acquisition d'équipements nécessaires à la transformation de produits frais et la formation du personnel de cuisine.

# France Relance près de chez vous

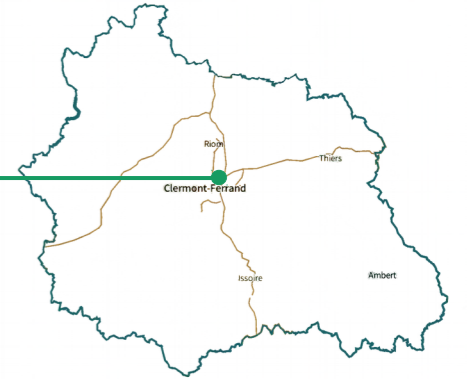
# France Relance près de chez vous

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne**  
Aydat, Puy-de-Dôme  
Syndicat créé en 1977 / 63 employés  
Parc naturel / 1 site



**CROUS de Clermont-Ferrand**  
Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme

48 000 étudiants dont 17 000 boursiers  
4 050 résidents en logement universitaire  
Sites implantés sur 4 communes



## France Relance

### Biodiversité dans les aires protégées : parcs nationaux et parcs naturels marins

La mesure « Biodiversité dans les aires protégées : parcs nationaux et parcs naturels marins » vise à soutenir les parcs nationaux et les parcs naturels marins pour la réalisation d'opérations de restauration de sites et de création d'infrastructures dans leur territoire, vecteurs d'emplois locaux et d'attractivité, notamment touristique.

Le **Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand parc naturel de France métropolitaine**. Le syndicat mixte qui gère le parc a pour mission de préserver les richesses naturelles de l'espace protégé, de dynamiser le territoire et de sensibiliser le public à la protection de l'environnement. L'espace d'accueil de la Maison du Parc propose une exposition sur son patrimoine naturel et culturel.

Le Syndicat mixte du Parc souhaite refondre le parcours d'accueil du visiteur afin de valoriser le château de Montlosier qui constitue son patrimoine historique. Un nouveau parcours d'exposition sera aménagé dans le château, qui sera ouvert au public. La refonte du parcours valorisera également la Chaîne des Puys, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2018.

Le projet de restauration, soutenu à hauteur de 200 000 euros par le plan France Relance sur un montant total de 4 millions d'euros, permettra de mettre en valeur ce patrimoine historique, culturel et naturel du parc et du territoire. Les travaux de réhabilitation débuteront en 2022 pour une durée de 2 ans.



■ Aurélien BAZIN, Directeur du Syndicat

« En plus de révéler aux visiteurs la beauté de la nature, nous voulons l'inviter à prendre soin de ce patrimoine naturel et culturel en devenant lui-même acteur de la sensibilisation.

Le plan France Relance a accéléré la réalisation de ce projet de restructuration de la Maison du Parc. »



## France Relance

### Rénovation énergétique des bâtiments publics

Un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre à destination de l'État. Une enveloppe de 4 milliards d'euros, répartie entre les collectivités territoriales et l'État, doit permettre de financer des projets de rénovation énergétique de bâtiments publics : changement de fenêtres, de chaudières, d'isolation, etc.

Dans le Puy-de-Dôme, 64 projets ont été retenus dans un programme global de rénovation énergétique des bâtiments publics financé à hauteur 20,7 millions d'euros.

Le **Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)** est un établissement public administratif qui distribue les bourses étudiantes sur critères sociaux et gère la restauration et les logements universitaires.

Deux résidences étudiantes construites en 1966 et 1970 à Clermont-Ferrand et à Aubière ont été partiellement rénovées au début des années 2010. Une nouvelle phase de travaux est prévue afin de réduire leur consommation énergétique. Les bâtiments nécessitent une isolation thermique, un remplacement de toutes les menuiseries et la reprise complète du complexe d'étanchéité en toiture terrasse. Il est aussi prévu d'installer des compteurs énergétiques communicants.

La réception de la résidence de Clermont-Ferrand se fera pour la rentrée scolaire 2021 et celle d'Aubière pour l'été 2022.



■ Stéphane KIHÉLI, Directeur du patrimoine

« L'aide du plan France Relance nous permet de mener cette opération dans des délais très courts.

Ces travaux majeurs vont engendrer des économies d'énergie d'au moins 47 %.

Ils permettent également de soutenir le secteur du bâtiment, très touché par la crise sanitaire. »



## VOLET COMPÉTITIVITÉ

Au 1er septembre, le volet compétitivité de France Relance représente déjà 205 M€ dans le Puy-de-Dôme.

## Mesures d'urgence et de soutien à l'économie

Des mesures de soutien à l'économie ont été prises dès le début de la crise sanitaire pour permettre aux entreprises de faire face au ralentissement économique.

Ainsi, dans le Puy-de-Dôme, plus de **909 M€** de prêts garantis par l'État ont été accordés ; **180 M€** de cotisations sociales ont été reportées par l'URSSAF entre mars 2020 et avril 2021 et **une aide exceptionnelle de 289 M€** a été attribuée au bénéfice de plus de **18 000 entreprises** dans le cadre du fonds de solidarité.

## Baisse des impôts de production

Afin de réduire la charge fiscale sur les entreprises françaises, le Gouvernement a annoncé une baisse des impôts de production à hauteur de 20 milliards d'euros. Dans le Puy-de-Dôme, **141,2 M€ de baisse ont été accordés à 7 287 entreprises.**

## Soutien à l'investissement industriel

L'industrie puydômoise est massivement soutenue par France Relance. **104 projets** industriels ont été lauréats des appels à projets « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires » et « Résilience » pour la relocalisation des investissements dans les secteurs critiques, ou retenus au titre du Guichet « Industrie du futur », qui accompagne la transformation des entreprises vers une industrie digitalisée et robotisée. Parmi les lauréats :

- L'entreprise DOMAERO, à Issoire, spécialisée dans la tôlerie. Son projet consiste à moderniser les moyens de production et investir ainsi dans une presse spécifique et autres matériels.

- CEP, à Saint-Rémy-sur-Durolle, spécialiste de la transformation des polymères, de l'assemblage automatique et du parachèvement. Il s'agit

pour l'entreprise de répondre aux enjeux de la transition écologique et d'accroître sa compétitivité par le biais de la modernisation de ses processus de production (création de 5 emplois d'ici 2024).

- Serinox, à Thiers, partenaire des acteurs du secteur ferroviaire, engagé dans un projet ambitieux de modernisation des équipements industriels et un centre d'usinage à commande numérique (création de 5 emplois d'ici 2022).

**41,6 M€ ont été alloués aux entreprises puydômoises, pour mettre en œuvre des investissements s'élevant à 213,5 M€.**

METABOLIC EXPLORER  
Appel à projet « Résilience »

L'entreprise METABOLIC EXPLORER est située à Saint-Beauzire et spécialisée dans la biochimie.

Son projet vise la création d'une unité industrielle de production par fermentation d'acide glycolique, produit utilisé dans la fabrication de biomatériaux pour les applications médicales, les films plastiques biodégradables et les crèmes dermo-cosmétiques. Il s'agira de la première unité européenne de bioproduction de cet ingrédient.

Ce projet répond aux enjeux de résilience, en réduisant notre dépendance aux importations américaines et asiatiques, et aux enjeux écologiques, en mettant sur le marché le premier acide glycolique d'origine naturelle. 40 emplois directs devraient être créés.



Visite de Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, à METABOLIC EXPLORER

Focus sur le dispositif  
« Guichet Industrie du futur »

Le Gouvernement a mis en place un guichet dédié aux PME et ETI afin de leur apporter un soutien en trésorerie concomitamment à leurs investissements de transformation vers l'industrie du futur.

Dans le Puy-de-Dôme, **89 projets** ont été retenus, pour un montant total d'aides accordées s'élevant à **8 M€**. Ce soutien permettra de financer des investissements totaux à hauteur de **21,7 M€ dans le département.**

Concept Composite Auvergne  
2CA (Arlanc)

Visite de Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, à l'entreprise 2CA, le 7 juillet 2021

Située à proximité d'Ambert, l'entreprise 2CA conçoit et fabrique des solutions en matériaux composites, à destination de 4 secteurs : les transports, le bâtiment, la défense et l'aéronautique.

Le projet financé par France Relance vise à permettre à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production grâce à l'acquisition d'une nouvelle presse de moulage par compression, afin de se positionner sur de nouveaux marchés stratégiques.

Transformation numérique  
des territoires

Les PME et TPE sont au cœur de la relance. Le chèque France Num, d'un montant de 500 euros, vise à permettre aux entreprises de se procurer du matériel numérique, mais également de former leurs employés à l'utilisation des outils, via un processus d'accompagnement.

Dans le département, plus de **1 200 entreprises** ont ainsi été soutenues :

- **Plus de 1 100 entreprises**, ayant engagé des dépenses de numérisation, ont reçu un chèque France Num d'une valeur de 500€;

- **Près de 100 entreprises** ont bénéficié du « diagnostic numérique TPE/PME ».

Enfin, l'appel à projet « Socle numérique dans les écoles élémentaires » permet à **100 écoles** dans **86 communes** du département de se procurer des équipements numériques, et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour réduire la fracture numérique.

## Soutien à l'export

Afin de soutenir les entreprises françaises dans leur expansion internationale, France Relance apporte un soutien financier aux PME-ETI dans leurs démarches de prospection à l'export. Ainsi, dans le département, **95 entreprises ont été accompagnées** soit au titre du « chèque relance export », soit au titre de « l'assurance prospection » de BPI France.

## La relance par et pour le patrimoine

France Relance soutient les projets de rénovation et de restauration du patrimoine culture dans le Puy-de-Dôme. 2 milliards d'euros sont consacrés au plan de relance pour la culture au niveau national.

**5 projets ont été retenus dans le Puy-de-Dôme :**

- La restauration de la Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption à Clermont-Ferrand, dans le cadre du « Plan Cathédrales », pour un montant de 3,8 M€ ;

- La restauration de la salle des États du Château de Ravel, touchée par un incendie et de la toiture, à hauteur de 400 000 euros ;

- La rénovation du centre d'art contemporain « Le Creux de l'Enfer » à Thiers. Les travaux débuteront en 2022, et seront financés par France Relance à hauteur de 700 000 euros ;

- Le soutien à la construction de la Grande Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu, à Clermont-Ferrand, pour un montant de 9 M€. Les travaux, entamés en janvier 2020, devraient être achevés d'ici à 2024 ;

**Au total, 14,6 M€ sont donc mobilisés par France Relance dans le département pour participer à la préservation du patrimoine culturel puydômois.**

# France Relance près de chez vous

**Rochias**  
Issoire / Le Broc, Puy-de-Dôme

Création en 1872  
30 collaborateurs / 15 fournisseurs européens



## France Relance Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté de 700 millions d'euros d'ici à 2022 à l'échelle nationale, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

**ROCHIAS** transforme des condiments (ail, oignon et échalote) en ingrédients déshydratés sous forme de poudre et semoule ou ingrédients pasteurisés, pour l'industrie agro-alimentaire. L'entreprise est aujourd'hui reconnue pour son savoir-faire unique et constitue l'une des seules alternatives aux productions chinoises. L'objectif est de préparer un doublement de la production du site présent à Issoire au cours des 3 ans à venir.

Avec l'aide obtenue dans le cadre de France Relance, l'entreprise compte renforcer la sécurité des ateliers, réduire la consommation d'énergie en installant une centrale photovoltaïque, ainsi qu'en lançant un grand projet de récupération de chaleur.

La modernisation du site permettra de remplacer les équipements énergivores.



■ **Eric VILLAIN, Co-gérant avec Thierry SCLAPARI**

« Nous avons repris la société ROCHIAS dans le but de créer un champion national et leader européen pour aider les industriels agroalimentaires à se détourner des produits chinois et revenir à des produits français. [...] »

Nous souhaitons développer la filière Ail en Auvergne-Rhône-Alpes et devons drastiquement moderniser l'outil industriel à ce jour vieillissant. »

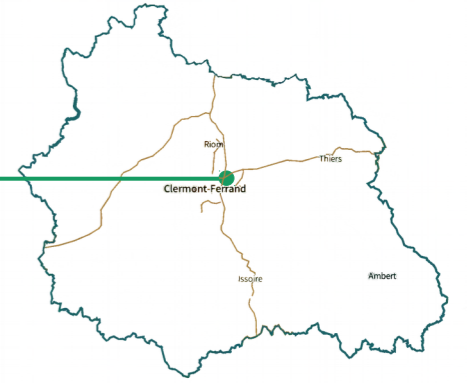


Mesure « Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie »

# France Relance près de chez vous

**Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Clermont**  
Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme

Construction 1248 – 1884 (*grand escalier 1902*)  
400 000 visiteurs chaque année



## France Relance « Plan Cathédrales »

Le plan de relance pour la culture, doté de 2 milliards d'euros, permet une relance par et pour le patrimoine.

La mise en place d'un Plan cathédrales de 80 millions d'euros a pour objectif de renforcer et d'accélérer la restauration de ces monuments historiques majeurs appartenant à l'État.

Après l'incendie des cathédrales de Notre-Dame-de-Paris en 2019 et de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes en 2020, il a été décidé d'amplifier les travaux de restauration et de sécurisation des cathédrales en France.

Ces opérations contribueront, par ailleurs, à la mise en valeur et à l'attractivité des territoires, ainsi qu'au soutien des acteurs de la filière économique du patrimoine.

### Le projet de restauration de la cathédrale

La cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption à Clermont-Ferrand construite entre 1248 et 1884 bénéficiera de travaux de mise en sécurité et d'étanchéité des terrasses avant la restauration de la toiture du grand comble. La Tour de la Bayette fera également l'objet de travaux de restauration afin de permettre sa réouverture au public.

La contribution de l'État au titre du plan de relance s'élève à 3,8 millions d'euros. Le chantier sera réalisé en 4 ans avec une pose des premiers échafaudages prévue au printemps 2022 et une fin de chantier en 2025.



■ **Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC)**

« Avec le « Plan cathédrales », le programme de restauration du patrimoine de l'État connaît actuellement un coup d'accélérateur.

A Clermont-Ferrand, la restauration de grande envergure qui va être entreprise constituera le deuxième plus grand chantier de cathédrale des prochaines années.

La restauration permettra au public de redécouvrir des parties fermées de la Cathédrale comme la Tour de la Bayette. »

## VOLET COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Au 1er septembre, déjà 41,2 M€ (hors activité partielle) ont été alloués au volet cohésion sociale et territoriale.

### La jeunesse, priorité de la relance

Alors que la jeunesse a été particulièrement touchée par la crise, le Gouvernement a annoncé, à l'été 2020, le lancement du Plan « 1 jeune, 1 solution ». Doté de 9 milliards d'euros, il s'organise autour de trois axes : faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, leur simplifier l'accès à des formations et à des missions d'utilité locale, et accompagner ceux qui sont loin de l'emploi par le biais de parcours d'insertion sur mesure. Dans le Puy-de-Dôme, depuis le lancement du dispositif, on recense :

- près de **4 400 aides à l'embauche** de jeunes de moins de 26 ans (de 4 000 euros maximum) ;
- plus de **4 700 contrats d'apprentissage** bénéficiaires de l'aide exceptionnelle de France Relance de 5000€ pour un jeune de moins de 18 ans et de 8000 euros pour un jeune de plus de 18 ans ;
- **175 aides à l'embauche** d'un jeune en contrat initiative emploi (CIE Jeunes) en 2021, près de 100 jeunes en parcours emploi compétences (PEC) notamment ;
- **892 accompagnements de jeunes en grande précarité vers l'emploi ou la formation** via la Garantie Jeunes en 2020, et déjà 555 en 2021 ;
- **3 150 parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, 1 127 d'ores et déjà en 2021.**

### La relance par les collectivités territoriales

France Relance permet aux communes puydômoises d'être accompagnées par l'État dans leurs projets d'investissements locaux.

Le soutien aux collectivités territoriales puydômoises dans le cadre du plan de relance s'élève à **20,2 M€, dont 9,9M€ au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle**. 89 projets portés par des communes et leurs groupements représentant 47,5M€ de travaux (hors projet lié à la rénovation thermique) sont ainsi financés.

Le programme « Petites villes de demain », abondé à hauteur de 3 milliards d'euros sur la période 2020-2026, a également vocation à redynamiser les petites communes du département.

**Des partenariats ont été signés entre l'État, les 13 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département et 32 communes puydômoises, pour mener à bien des opérations de revitalisation dans les centres-bourgs.**

La Banque des Territoires a d'ores et déjà mobilisé 1,1 M€ pour subventionner des études de revitalisation.

Plusieurs communes se sont déjà saisies de la démarche, parmi lesquelles :

- une commune qui développe un tiers lieu, une médiathèque mobile et numérique et un espace de co-working comme levier de la revitalisation de son centre-bourg ;
- une autre commune qui avait déjà reçu un soutien de l'État pour la dynamisation de son centre-bourg, avec notamment la refonte des espaces publics du centre-ville et la réhabilitation de 150 logements de la commune. Les travaux pourront entrer dans une nouvelle phase.

### L'accord départemental de relance

Le 29 mai dernier a été signé un accord départemental de relance entre l'État et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Cet accord territorial de relance permettra de cofinancer des actions et des projets prêts à démarrer rapidement, recherchant toujours à accélérer la transformation de l'économie du territoire.

L'objectif poursuivi est de démultiplier l'effet levier des financements publics au travers notamment de cofinancements sur des projets majeurs du Puy-de-Dôme.

Ces cofinancements pourront être portés par des crédits

issus de la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) rénovation thermique ou toute autre ligne de financement dédiée du plan de relance et crédits de droit commun.

### Accès pour tous au numérique

La cohésion territoriale passe par un égal accès de tous aux outils numériques. C'est le sens de l'appel à projets « transformation numérique des territoires ». **Le Puy-de-Dôme s'est vu attribuer une enveloppe de 300 000 € visant à financer des projets liés au numérique portés par les petites collectivités territoriales du département.**

Par ailleurs, le **Programme Inclusion Numérique a permis le déploiement de 23 conseillers numériques dans les communes et collectivités puydômoises**, comme à Vic-le-Comte, ou à l'EPCI Chavanon Combrailles Volcans.

Le Conseil départemental bénéficie également de l'arrivée de 5 conseillers. **L'enveloppe allouée au Puy-de-Dôme dans le cadre de ce programme d'élève à 1M€.**

### Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Les contrats de relance et de transition écologique ont vocation à créer un nouveau cadre de partenariat entre l'État et les collectivités territoriales, afin de mener bien des projets d'investissements locaux de long terme.

**4 CRTE et 10 protocoles d'accord préfigurant les CRTE ont été signés dans le département.** A vocation intercommunale, ce contrat permet de mener à bien des projets locaux dans lesquels la transition écologique joue un rôle clé. L'État soutient ainsi, sur l'ensemble du département, des projets tels que la végétalisation d'une école, la construction d'un nouvel EPHAD, la restauration d'une tour médiévale ou encore la réalisation de travaux de rénovation des bâtiments publics.

### Soutien à l'emploi

Dès le début de la crise, le Gouvernement a facilité le recours à l'activité partielle pour toutes les entreprises afin de les soutenir, de permettre le maintien des compétences et de soutenir les salariés en poste.

**Dans le Puy-de-Dôme, 208,6 M€ ont ainsi été versés depuis le début de la crise.**

### L'aide aux associations de lutte contre la pauvreté

Un appel à projet a été lancé en novembre 2020 afin de soutenir les projets portés par les associations de lutte contre la pauvreté, qui sont en première ligne de la lutte contre la précarité.

**Dans le Puy-de-Dôme, 7 projets ont été retenus, pour un montant total de subventions de 706 000 €.**

Parmi les associations lauréates :

- le Secours Populaire Français du Puy-de-Dôme, qui porte deux projets distincts : d'une part, des marchés solidaires permettant aux personnes précaires de se procurer à bas prix une alimentation locale et de qualité ; d'autre part, un projet d'inclusion numérique pour rendre les outils numériques accessibles à tous ;
- l'association Créer du Lien par l'Échange de Savoirs (Clés), qui répond aux besoins ponctuels de personnes en situation d'illettrisme ou de personnes étrangères souhaitant apprendre le français. L'association a été subventionnée à hauteur de 47 000 euros, pour équiper les bénévoles en outils numériques ;
- les Restaurants du Cœur du Puy-de-Dôme, afin de moderniser la chaîne logistique de l'association.

- le Collectif Pauvreté Précarité de Clermont-Ferrand, lauréat de l'appel à projet « Modernisation des centres d'accueil de jour ». Les aides de l'État permettront de réaliser des travaux de remise aux normes électriques, de mise en sécurité notamment le recloisonnement complet des espaces intérieurs. Ces travaux permettront d'améliorer considérablement la prise en charge des nombreuses personnes qui sollicitent l'accueil de jour (140 repas distribués chaque midi).

### L'inclusion par le travail

Pour soutenir et développer les entreprises sociales inclusives, le plan de relance pour l'inclusion de 320 M€ a vocation à permettre de :

- Consolider les emplois existants dans les 5000 entreprises soutenues sur tout le territoire ;
- Créer 40 000 emplois nouveaux entre 2021 et 2022 (dont 27 000 en 2021).

**Dans le Puy-de-Dôme, 28 projets d'inclusion par le travail ont été soutenus.**

# France Relance près de chez vous

## Secours Populaire Français Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme

434 bénévoles  
20 000 bénéficiaires



### France Relance Soutien aux associations de solidarité

Afin de soutenir l'activité des associations de lutte contre la pauvreté, un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros a été engagé, en complément des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre d'un premier appel à projets, 81 candidats ont été retenus au niveau régional, pour un montant total de 6,2 millions d'euros. Dans le Puy-de-Dôme, 6 projets bénéficieront de financements, comme le Secours populaire Français.

Les 2 projets du **Secours populaire Français (SPF)** :

- organisation de marchés pop' solidaires ;
- inclusion numérique pour lutter contre la précarité numérique et mise en place d'une permanence informatique mobile.

Il s'agit de permettre aux plus démunis d'acheter des produits frais et de saison, issus de circuits courts. Ils sont fournis par une dizaine de producteurs et d'éleveurs du Puy-de-Dôme. A date, environ 10 000 personnes ont bénéficié de ces marchés.

Afin de lutter contre la précarité numérique, le SPF a aussi lancé un grand projet d'inclusion numérique à destination des jeunes et des familles précaires, pour leur fournir un accès à l'outil numérique. Parallèlement, le SPF souhaite développer des permanences informatiques dans les Espaces de solidarité du département, ainsi qu'une permanence informatique mobile (aménagement d'un véhicule équipé).



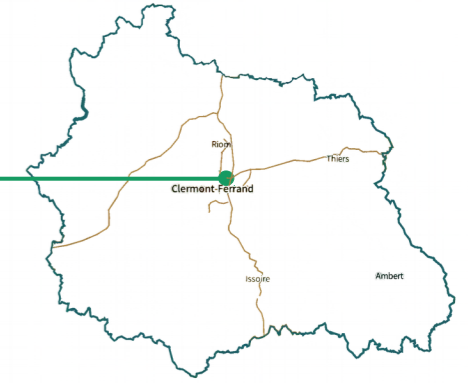
#### ■ Adrien Thépot, Coordinateur de la Permanence d'Accueil et de Solidarité

« Avec le soutien de France Relance, le Secours Populaire du Puy-de-Dôme a pu créer les Marchés Pop' Solidaires, pour que les personnes les plus précaires puissent s'approvisionner dignement ; ainsi que les permanences numériques mobiles, qui permettent d'aller dans les zones enclavées pour fournir un outil informatique, aux personnes précaires et isolées notamment. »

# France Relance près de chez vous

## Entreprise SN MESTRE Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme

24 salariés



### France Relance Plan « 1 jeune, 1 solution »

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », les entreprises peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle si elles recrutent un salarié en contrat d'apprentissage, préparant un diplôme jusqu'au niveau master. Il s'agit d'une aide financière de 5 000 euros pour un alternant de moins de 18 ans et de 8 000 euros pour un alternant majeur (jusqu'à ses 29 ans révolus).

#### L'apprentissage au sein de SN MESTRE

Valérie DURAND et Nicolas MERLE dirigent la SAS Entreprise MESTRE. Elle emploie 24 salariés et recrute régulièrement des apprentis, en collaboration avec la mission locale de Clermont Métropole et Volcans.

Son activité lui impose d'être compétente, donc de s'adapter à l'évolution des techniques et de l'environnement, d'où son exigence forte en termes de formation permanente de ses salariés au métier d'électricien, enrichie de la transmission en interne de savoirs-faire par les compagnons les plus expérimentés. L'accueil d'apprentis s'inscrit de fait dans cette logique.

C'est à ce titre que Manon et Mourtaloua ont intégré l'équipe !

Pour trouver toutes les solutions pour préparer votre avenir ou vous aider, entreprises à recruter, rendez-vous sur la plateforme « 1 jeune, 1 solution ».



#### ■ Valérie DURAND, co-dirigeante de l'entreprise aux côtés de Nicolas MERLE

« Il y a quelques années, nous avons souhaité recruter, mais cela s'est avéré difficile. Alors, nous avons décidé de former nous-même.

Nous avons donc embauché des apprentis, en bénéficiant des dispositifs de l'État en direction de la jeunesse. »



#1jeune1solution



## Pour aller plus loin :

### Pour retrouver les outils de visualisation territorialisée des données :

- Projets financés, montant des aides et des investissements réalisés :
  - <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>
- Tableau de bord du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :
  - <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord>

### Pour retrouver tous les appels à projets :

- <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/calendrier-appels-projets#>
- <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-aides-et-les-appels-a-projets-a8402.html>

### Pour retrouver les lauréats puydômois :

- <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-laureats-et-beneficiaires-dans-le-puy-de-dome-r2104.html>

### Pour accéder au kit de communication à destination des bénéficiaires des mesures du plan de relance :

- <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>



### Vos contacts en préfecture :

**Animation globale : Laurent LENOBLE, sous-préfet de Clermont-Ferrand, secrétaire général de la préfecture**

[laurent.lenoble@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:laurent.lenoble@puy-de-dome.gouv.fr)

**Chargée de mission « France Relance » : Elodie MORCEL**

[elodie.morcel@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:elodie.morcel@puy-de-dome.gouv.fr)

**Transition écologique : Olivier MAUREL, sous-préfet de Riom**

[olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr)

**Compétitivité : Étienne KALALO, sous-préfet de Thiers**

[etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr)

**Cohésion sociale et territoriale : Bertrand DUCROS, sous-préfet d'Issoire**

[bertrand.ducros@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:bertrand.ducros@puy-de-dome.gouv.fr)



DÉPLOIEMENT DU PLAN  
FRANCE RELANCE DANS LE  
PUY-DE-DOME